

COMMUNIQUE

A l'attention des responsables des chambres de métiers, des organisations professionnelles
des artisans et des candidates/candidats à l'examen du CFA - Session 2026.

Conformément à la note d'information N° 041/MEN/CAB/SG/DECC
du 07 novembre 2025, la date de clôture des inscriptions au CFA,
session 2026 initialement prévue au 30 janvier 2026 est reportée
au **15 février 2026**.

Les inscriptions continuent sur le site ci-après :

https://service-public.gouv.tg

A cet effet, les candidats sont invités à prendre toutes les dispositions
nécessaires afin de respecter ce nouveau délai.

En conséquence, aucune inscription ne sera acceptée après ce délai.

A partir du **16 février 2026**, le site sera définitivement bloqué pour la
session 2026.

N.B. : La DECC ne reçoit aucun dossier physique d'inscription.

Fait à Lomé, le

02 FEV 2026

La Directrice adjointe,



Yawa YABI